



Christelle CARDET

- ▶ Membre de la commission de l'emploi, de la formation professionnelle et des métiers de demain.
- ▶ En charge du suivi des réflexions sur le développement des métiers de demain.

« Partager la vision écologiste au sein de la commission Emploi / Formation puis la porter auprès des acteurs... »

■ Je suis membre de la Commission « Emploi, Formation Professionnelle et Métiers de Demain », en charge du suivi des réflexions sur le développement des métiers de demain et de l'adaptabilité des formations.

■ Je suis également référente du programme départemental « Offre de formation territorialisée » en Maine et Loire et du programme « Acquisition et développement des compétences clés ».

■ Mon premier travail au sein de la Commission a été de définir, ce que sont les métiers de demain et leurs enjeux. **Nous sommes partis d'un postulat qui était au cœur de notre campagne en 2010 : nous devons réfléchir aux métiers de demain en considérant nécessaire la transformation écologique de l'économie.**

Les métiers de demain, ce sont ceux qui nous permettent de prendre le virage de la transformation technologique, écologique et sociale de l'économie. Une économie décarbonée, propre, sobre, solidaire, relocalisée, collaborative et qui met l'emploi au cœur de son projet

Une économie verte mais au-delà du seul spectre de l'environnement, il s'agit de montrer la diversité des métiers et cela touche tous les secteurs. L'enjeu est donc d'adapter les métiers à ce changement et aux mutations que l'on souhaite impulser.

Notre politique s'inscrit dans l'idée que les métiers de demain sont des métiers à inventer certes mais ce sont avant tout des évolutions de compétences au sein de métiers traditionnels. Il s'agit davantage de travailler sur des modules complémentaires de formations et développer des formations de spécialisation en complément des formations aux métiers de base.

L'amélioration des compétences est fondamentale. Il faut construire les formations professionnelles correspondantes aux évolutions des métiers (nouveaux métiers, reconversion professionnelle) :

- ▶ Sécuriser les parcours professionnels
- ▶ Faciliter les passerelles entre métiers
- ▶ Préparer les reconversions

Nous travaillons pour bâtir une offre de formation professionnelle en Région à la fois réactive, anticipatrice et volontariste au regard d'un nouveau modèle de société possible, nécessaire et désirable.



Les compétences clés

■ Après avoir travaillé sur la refonte de l'offre de formation, un dossier complexe, j'ai accepté que l'on ajoute à ma délégation les compétences clés. Au départ, ces dernières étaient noyées au sein de la Commission. Après réflexion, nous nous sommes aperçus qu'il serait pertinent de les valoriser et de les travailler spécifiquement.

Cela est devenu un programme à part entière que nous portons davantage politiquement. Nous avons tenu à mettre en place une offre de proximité grâce à un maillage territorial fort et articuler ce programme avec les autres programmes de la formation professionnelle continue.

Ce programme accueille un peu plus de 4 000 stagiaires, et correspond à un budget d'environ 2,6 millions d'euros par an.

Partager la vision écologiste au sein de la commission puis la porter auprès des acteurs...

■ Les retours d'expériences sont très encourageants de la part des entreprises et industriels que j'ai rencontrés.

Certains s'engagent réellement avec sincérité, même si les avantages qu'apportent les mesures « vertes » leurs sont très clairs : des économies d'argent et d'énergie ainsi qu'une amélioration de l'image de l'entreprise...

Si la plupart ne souhaitent pas forcément avoir des salarié-e-s spécialisé-e-s ou exclusivement consacré-e-s à la problématique « verte », c'est un virage qu'ils veulent prendre.

Ainsi, les dirigeants souhaitent recruter des collaborateurs avec une formation de base classique mais formés à ces nouvelles pratiques et compétences dites « vertes ». C'est une plus-value réelle dans l'entreprise.

On sait enseigner les méthodes traditionnelles mais les nouveaux métiers ou les nouvelles manières de pratiquer sont parfois plus complexes à transmettre. Pourtant, sur la durée de mon mandat, je n'ai pas vu de réticence ou de frein de la part des acteurs. En effet, les organismes de formation s'adaptent ; il faut expliquer les enjeux et la nécessaire évolution des métiers.

J'ai également pu observer que les dynamiques se trouvent plutôt sur Nantes et Angers ; nous devons donc mieux accompagner et impulser ces changements sur les territoires ruraux.

Travailler dans une Commission présidée par un élu EÉLV, Jean-Philippe Magnen, est facilitateur. C'est une plus-value qui nous a permis de travailler conjointement avec le PS.

Au départ, sur le terrain ou auprès des organismes de formation, il pouvait y avoir une inquiétude, certain voyant l'écologie comme moralisatrice et culpabilisante. Puis, à force d'explications, on passe d'une vision de l'écologie dogmatique à l'écologie comme une solution et, petit à petit, les partenaires ont compris la plus-value des élu-e-s EÉLV ...

J'ai ainsi pu travailler aisément sur l'appel à projet économie verte, le guide des compétences vertes avec l'inscription de nouvelles compétences au répertoire ou sur les nouvelles certifications, sans qu'il n'y ait de frein au sein de la commission.

Le guide

■ Ce guide recense 54 formations professionnelles de niveau V à II réparties sur les cinq départements. Il n'est pas exhaustif mais permet de donner une idée assez globale de l'importance de ces nouvelles compétences : elles sont nécessaires et présentes dans tous les secteurs de l'économie.

Il est vrai que le terme de "compétences vertes" reste relativement vague pour beaucoup et ce guide nous permet non seulement de mettre ces formations en avant mais également de montrer la diversité de ces métiers. Les idées reçues réduisent bien souvent les compétences vertes à des métiers directement liés à la sauvegarde de l'environnement. En réalité, ces savoir-faire touchent tous les secteurs : maintenance industrielle, bâtiment, gestion des déchets, aménagement du territoire, management ...

De plus, nous souhaitons mettre en lumière ces formations qui vont modifier durablement et positivement les pratiques professionnelles. C'est un premier pas pour une transformation écologique en profondeur de la société.



Mes difficultés

■ Si je n'ai eu aucun problème sur le terrain, dès qu'il s'est agi pour moi de m'exprimer sur d'autres sujets que la formation ou d'être en représentation, les relations avec les partenaires du PS se tendaient un peu... Par ailleurs, je salue le travail considérable des services de la Région mais j'ai parfois eu l'impression d'un « verrouillage » de la part de nos partenaires...

Aller plus loin...

■ S'il fallait se projeter vers un autre mandat, je pense qu'il faudrait accentuer la notion de développement durable dans les cahiers des charges de l'offre de formation. Impulser une dynamique où les organismes intégreraient eux-mêmes ces notions...

► Former les formateurs au cœur du dispositif :

Les enseignants et formateurs sont au cœur de la problématique de l'adaptation de l'offre de formation professionnelle. L'urgence commande de former les formateurs qui seront nécessaires à cette requalification des acteurs. Il s'agit donc d'anticiper sur le développement de l'offre de formation par la disponibilité d'intervenants compétents et en nombre suffisant.

► Mettre à niveau les centres de formation (matériels techniques à jour). Recenser les équipements existants répondant aux nouvelles normes et favorisant l'exercice de nouvelles pratiques pédagogiques. Renouveler les équipements pour répondre aux besoins d'évolution des compétences. Mettre en place des instruments de mesure qui permettent de contrôler la qualité du travail.

► Labelliser les centres de formations préparant aux qualifications des éco métiers

► Travailler à renforcer le maillage territorial et promouvoir les innovations pédagogiques.

► Consolider le travail autour « des activités de demain »

► Une autre priorité : apporter une réponse aux besoins des stagiaires et travailler à une meilleure garantie de sécurisation des parcours. Il est important de réfléchir à l'accompagnement des stagiaires sur l'hébergement, la mobilité, la restauration et la revalorisation des rémunérations.

Nous avons aussi un beau chantier quant à la sécurisation du parcours des seniors et devons travailler sur la qualité de vie au travail.



Renseignements et informations :

02 28 20 61 25
europe-ecologie@paysdelaloire.fr

elus-pdl.eelv.fr / @Elus_EELV_PdL

Photos DR